

TAIWAN



Assistants de langue française

Fiche-pays 2021-2022

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 19 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques à Taiwan	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française. Les personnes ayant la double nationalité franco-taiwanaise ne peuvent pas candidater pour Taiwan ; • être âgé(e) de 20 à 30 ans au 31/12/2021 ; • avoir une connaissance du chinois permettant de faire face à la vie quotidienne ; • ne pas avoir été assistant(e) de français à Taiwan par le passé ; • avoir validé au minimum une L2 au moment du dépôt du dossier.
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir la carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	Écoles primaires, collèges, lycées, universités, Association des professeurs de français de Taiwan
Calendrier	<p>Publication des résultats</p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de la mi-avril 2021.</p> <p>Contrat</p> <p>9 mois (septembre 2021 - juin 2022)</p>
Temps de travail et de congés	<p>15 heures par semaine.</p> <p>Plusieurs types de postes sont susceptibles d'être proposés :</p> <p>1 poste de 15 heures par semaine au sein de l'Association des professeurs de français de Taiwan (APFT) pour l'organisation et la coordination d'activités culturelles. L'assistant est déchargé de cours.</p> <p>18 postes au sein des classes selon l'une des configurations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 12 heures par semaine à l'université et 3 heures dans un collège, un lycée ou une école primaire ; - Environ 12 à 15 heures par semaine dans des écoles primaires et/ou des collèges avec éventuellement des interventions ponctuelles à l'université ; - 15 heures dans les lycées et collèges de Taipei, et sa région. <p>Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.</p>



Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 30 000 NTD soit environ 863€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation L'université s'engage à loger l'assistant en chambre universitaire sur le campus ou, en cas d'impossibilité, à l'aider à trouver un logement à proximité du campus. Dans les deux cas, le loyer est à la charge de l'assistant.</p> <p>Remboursement du billet d'avion aller-retour par le Bureau français de Taipei (BFT), à hauteur de 600€ maximum au terme du contrat et sur présentation des pièces justificatives (billets d'avion et rapport sur l'année à Taiwan). Remboursement effectué en NTD.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut d'étudiant stagiaire.
Visa	<p>Visa de résident.</p> <p>Frais de visa : 57€ (tarif appliqué en 2020).</p>
Couverture sociale	Police d'assurance individuelle obligatoire à la charge de l'assistant (maladie-accident-rapatriement et responsabilité civile) pour les 6 premiers mois, puis inscription obligatoire au régime taiwanais (NHI). La cotisation mensuelle était de 749 NTD en 2020-2021 soit environ 21€.
Réunion d'information	Une réunion d'information sera organisée avant le départ, courant juin 2021, au Bureau de Représentation de Taipei en France (BRTF) situé à Paris. La participation des futurs assistants est fortement conseillée.
Liens utiles	<p>Service consulaire du BRTF : www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/136.html</p> <p>Service Education du BRTF : www.edutaiwan-france.org/</p> <p>Bureau français de Taipei (BFT) : www.france-taipei.org</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 villes ou régions**.

Exemple :

Choix 1 : Kaohsiung

Choix 2 : Taipei et région

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2020-2021 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Kaohsiung (2)
Nantou (1)
Taichung (2)
Tainan (1)
Taipei et région (11)
Taoyuan et région (2)

